



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

Assistance aux usagers: Pyrenees-Atlantiques

Question écrite n° 38933

### Texte de la question

M Jean Gougy attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, charge des P et T, sur le fait que depuis le debut du mois de mars, 85 000 usagers du telephone du secteur de Pau et d'Oloron peuvent utiliser les services « Confort » des telecommunications elargis a l'ensemble du territoire. Il s'agit du transfert d'appel et de la conference a trois. Pour en beneficier, les conditions techniques consistent a etre branche sur un central electronique et a disposer d'un poste a frequence vocale. Toutefois, 65 000 abonnées dans l'agglomeration paloise et 20 000 dans l'arrondissement d'Oloron ne constituant que 50 p 100 des usagers, il lui demande quelles mesures sont envisagees pour que les autres abonnées puissent beneficier au plus vite des services « Confort » des telecommunications.

### Données clés

**Auteur :** [M. Gougy Jean](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38933

**Rubrique :** Telephone

**Ministère interrogé :** P.T.T.

**Ministère attributaire :** P.T.T.

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 avril 1988, page 1510